



Destination 2020 : Ronce-Les-Bains du samedi 19 au samedi 26 septembre



RONCE-LES-BAINS ET SES ENVIRONS

Ronce-Les-Bains est un quartier résidentiel de la Tremblade, dans le département de la Charente Maritime et la région Nouvelle-Aquitaine.

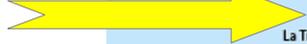
Beauté des îles, patrimoine historique, gastronomique, laissez-vous séduire par les mille et un visages de la Charente-Maritime. Entre nature et océan, vous découvrirez une charmante station

balnéaire et vous apprécierez l'environnement apaisant au cœur des pins maritimes.

A 400 mètres d'une plage de sable fin, bordée par la forêt, dans un parc ombragé baigné des senteurs toniques des pins maritimes et iodées de l'océan, vous êtes à Ronce-Les-Bains pour des vacances en toute convivialité. Ronce-Les-Bains est la station idéale pour découvrir les îles environnantes, Oléron, le célèbre Fort Boyard, La Rochelle, et plus au sud, Royan. Le pays charentais vous invite également à la découverte de la gastronomie locale : huîtres de Marennes, Pineau des Charente et Cognac.

Les équipements : bar avec terrasse, restaurant, théâtre en plein air, terrains de volley, de pétanque, tennis de table, piscine extérieure chauffée ouverte de mi-avril à la Toussaint. Accès internet par liaison WIFI depuis les espaces communs. Possibilité de location de vélo.

**Ronce Les
Bains**



DÉROULEMENT DU SÉJOUR

Samedi 19 Septembre

Déjeuner libre sur l'autoroute. Arrivée au village club en fin d'après-midi. Dîner au Village Club.

Dimanche 20 Septembre

Matinée découverte, apéritif de bienvenue. Déjeuner au Village Club. Jeux café.

Après-midi : Balade pédestre à la découverte de **Ronce-les-Bains**, station de bain de mer avec ses belles villas. Tournoi de pétanque. Jeux apéro. Dîner et soirée spectacle.

Lundi 21 Septembre



Matin : **Rochefort**, corderie royale. La plus longue manufacture de cordage d'Europe au XVII^e siècle. Un spectacle audiovisuel immersif sur l'histoire du monument, un parcours d'exposition sous forme d'ateliers. Déjeuner au Village Club. Jeux café.

Après-midi : **L'île d'Oléron**. Elle est la plus vaste des îles françaises (si l'on excepte la Corse), avec 30 km de long sur 6 km de large. Tour de l'île, château d'Oléron, ancienne place forte du XVIII^e siècle, Saint Pierre d'Oléron, puis **Boyard ville** et le **phare de Chassiron**. Dîner et soirée jeux.

Mardi 22 Septembre



Matin : Aquagym, initiation au do-in (automassage). Balade pédestre sur l'**estran** (en fonction de la marée), panorama sur le bassin ostréicole, le pont de la **Seudre**, le pont de l'île. Déjeuner au Village Club. Jeux café.

Après-midi : **Croisière à l'île d'Aix**. Embarquez pour une croisière commentée d'1h30. Dîner et soirée jeux.

Mercredi 23 Septembre

Excursion à la journée avec déjeuner au restaurant.

Matin : Découverte de la ville de la **Rochelle**, du vieux port, des tours. Déjeuner au restaurant.

Après-midi : Puis tour de l'île de de **Ré**, la ville de **Saint Martin**, le phare des baleines. Dîner et soirée dansante au Village Club.



Judi 24 Septembre

Matin : **Brouage**, visite de cette ville fortifiée, citadelle Vauban. Déjeuner au Village Club. Jeux café.

Après-midi : **Talmont/Royan**, découverte du joyau de la Saintonge, ses ruelles artisanales, et visite de Royan capitale de la côte de beauté. Dîner et soirée spectacle par l'équipe d'animation du Village.

Vendredi 25 Septembre



Excursion à la journée dans le **Marais Poitevin** avec déjeuner au restaurant. Visite du musée puis balade en barque sur les canaux de la Venise verte avec un guide-batelier.

Samedi 26 Septembre

Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni pour le déjeuner.

INFORMATIONS TARIFAIRES

Pour les non bénéficiaires de l'aide ANCV : 655€.

Pour les bénéficiaires de l'aide ANCV : 495 €

Supplément chambre seule (sous conditions et dans la limite des places disponibles) : 77€.

Le prix comprend :

- ✓ l'accompagnement par une salariée de l'OPAR
- ✓ le transport en autocar, base 40 personnes, l'assurance annulation (remboursement sous conditions définies par l'assurance groupe APRIL), assurance rapatriement et la taxe de séjour.
- ✓ la pension complète du dîner du 1^{er} jour (buffet), au panier repas pour le déjeuner du 8^{ème} jour,
- ✓ l'hébergement : 2 personnes par chambre, sanitaires privatifs et prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni), le ménage des chambres à la fin du séjour.
- ✓ les excursions et les visites.
- ✓ un accompagnateur Villages Clubs du Soleil pour certaines excursions, les animations le soir.

Le prix ne comprend pas :

- x les dépenses personnelles
- x le supplément chambre seule : 77 € (sous conditions et dans la limite des places disponibles).
- x l'adhésion 2020-2021 à l'OPAR : 27 €

Règlement du séjour :

Possibilité de régler par chèque, espèces et chèques vacances. Le règlement du séjour doit être versé dans sa totalité le jour de l'inscription. Possibilité de payer en 3 fois : versement d'un acompte de 200 € à l'inscription (encaissé début juillet). Le 2^{ème} acompte et le solde sont à nous donner à l'inscription (encaissés début août et début septembre).

Le règlement de l'adhésion 2020-2021 (27€) sera obligatoire car votre adhésion actuelle est valable jusqu'au 30 juin 2020.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les coordonnées du village vacances :

Villages CLUBS DU SOLEIL - 17 bis Avenue de l'Océan 17390 La Tremblade
Téléphone : 05 46 36 06 09 / Site internet : www.villagesclubsdusoleil.com

Les excursions :

L'ordre des excursions peut être interverti ou les excursions modifiées selon le nombre de personnes inscrites.

Les conditions d'annulation :

Vous devrez en faire la demande écrite auprès de l'OPAR accompagné d'un justificatif. Les frais de dossier, de gestion et d'assurances ne sont jamais remboursables.

Votre dossier médical sera évalué par un médecin de l'assurance APRIL. C'est cela qui déterminera le taux de remboursement de votre séjour. Elle démarre 30 jours avant le départ.



INSCRIPTION AU SÉJOUR

Pièces obligatoires à joindre au bulletin d'inscription :

- photocopie de la carte d'identité
- photocopie des impôts 2019 sur les revenus 2018

Les inscriptions se feront à l'OPAR et seront possibles à partir du jeudi 6 février 2020 et uniquement sur règlement et présentation des pièces demandées.

Coordonnées de l'OPAR :

62 rue de Dinan (au fond de la ruelle aux chevaux) - 35000 Rennes

Téléphone : 02 99 54 22 23 – Mail : accueilopar@orange.fr

Horaires d'ouvertures de l'accueil : Le lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le vendredi de 9h30 à 12h30.

Salariée de l'OPAR, référente :

Esther BODENNEC / Mail : ebodennec.opar@orange.fr

Ligne directe : 02 99 54 73 66